

Ordre du jour du Conseil Municipal du 15 Avril 2016

Présents : Mmes Maryline BERTRAND, Yvette BRENET, Chantal ZULUETA
MM. François DAVID, Jean-François LHERMITTE, Hubert PAILLAT, Romain THIESSE

Absents excusés : M. Florian FAUCHER (pouvoir à Maryline BERTRAND), Francis GLORIE (pouvoir à François DAVID), Mathieu AUBURTIN, Guillaume SIMON-BOUHET

Le procès-verbal du Conseil du 1^o Avril 2016 est approuvé.

Mme Chantal ZULUETA est désignée comme secrétaire de séance.

13/16 Vote d'une subvention au CCAS de St Germier

Suite au vote de son budget par le CCAS de St Germier le 1^o Avril dernier, Monsieur le Maire propose de lui verser au titre de l'année 2016 une subvention annuelle de 600 €.

Il précise toutefois que si le besoin s'en faisait sentir, sur demande et justification du CCAS, un complément de subvention pourrait être accordé au CCAS.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

14/16 Vote du budget 2016

Suite au débat d'orientation qui a eu lieu le 15 Avril dernier, les principaux investissements retenus pour 2016 sont les suivants :

Investissements déjà débattus

- deux abribus
- 2 opérations de plantation
- remplacement lanterne mercure
- étude paysagère du parc de l'étang
- poursuite du Plan local d'urbanisme
- benne pour tracteur
- guirlandes Noël
- jeux d'enfants du parc de l'étang

A engager

- 3^o tranche plantation de haies (route des Touches)
- livre sur st germier
- panneau d'information
- acquisitions foncières
- aménagement salle des fêtes (radiateurs et rideaux)
- volets place de la mairie
- bâtiment atelier stockage solaire

Le budget primitif 2016 s'arrête aux montants suivants en dépenses et recettes :

Fonctionnement : 168039,13 €
Investissement : 129721,50 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Budget 2016. François DAVID s'est interrogé sur la pérennité des subventions de la région. JF Lhermitte a expliqué que la commune avait bénéficié de 4 subventions de la région accordées en 2014 et 215 (éclairage photovoltaïque des hameaux, trame verte et bleue -plantations de haies- ; semaine de l'arbre -plantation de haies-, et Frile -jeux d'enfants). Tout ceci a été acté par des conventions signées entre la commune et la région. D'ores et déjà certaines subventions ont été versées ou mandatées. La région a confirmé que les subventions accordées seraient effectivement versées. Par contre, il semble clair qu'à l'avenir, les subventions de la nouvelle région seront moins élevées pour les communes rurales (suppression du Frile). JF Lhermitte précise que si l'élaboration du budget 2016 n'a pas posé de problème majeur, il n'en ira sûrement pas de même en 2017. D'une part les recettes vont diminuer, baisse des subventions d'Etat, baisse du FCTVA puisque les budgets 2015 et 2016 ont bénéficié du reversement de la TVA sur la salle des fêtes et la place de la mairie. Par contre, si le SMEG réalise comme prévu la mise en place de l'assainissement collectif en 2017, la commune devra profiter de cette occasion pour réaménager totalement la voirie du centre bourg. Alors même que les recettes attendues de l'éolien n'arriveront au mieux qu'en 2018. Il faudra donc probablement emprunter en 2017, ce qui explique en partie la nécessité de désendettement en 2016, les taux d'intérêt à venir étant probablement encore assez bas (moins de 2%).

Jeux d'enfants du parc : L'acquisition des sols amortissant jeux d'enfants auprès de Next D équipements pour 150 m² a été faite pour 5578 € ttc. La commande a été passée pour les jeux d'enfants et l'arrivée des matériels est prévue pour le 27 Avril. S'en suivra donc la pose et l'installation par KASO. Les jeux seront donc installés en Mai. Ce sera l'occasion d'organiser une manifestation d'ouverture, tournée d'une part vers les enfants, d'autre part vers le parc de l'étang (visite accompagnée avec le paysagiste). C. ZULUETA souhaite qu'un nom soit donné au parc. Ceci pourrait être l'objet d'une proposition d'un groupe d'enfants

Aménagement salle 1 radiateurs et rideaux : commande des radiateurs (du type de salle 2 faite pour moins de 100 € et Annie Blazart s'est proposée à coudre les rideaux. Devis demandé pour les volets bois.

Zonage assainissement collectif : le SMEG va lancer une étude pour réviser le zonage d'assainissement pour les hameaux des Touches, l'Audouinière et la Groie. En 2005, le SMEG avait déclaré nécessaire de réaliser l'assainissement collectif du bourg dans les 5 ans (??) et celui des trois hameaux précités dans les 15 ans. L'étude lancée va vraisemblablement aboutir à l'inutilité, vu son coût d'un assainissement collectif dans ces trois hameaux. Ce qui va sûrement générer des difficultés essentiellement à la Groie dont il semblerait que certaines maisons soient dépourvues de tout système d'assainissement.

14 Juillet 2016 : Coutières, Chantecors, Fomperron et Ménigoute envisagent d'organiser une fête pour le 14 Juillet à Bois Pouvreau, avec feux d'artifice, bal, buvette et spectacle. N. Gamache a évoqué la possibilité pour St Germer de s'associer à cet événement. De la discussion, il ressort que l'idée est intéressante, surtout si cette fête est tournante entre les 4 communes. JF Lhermitte devra questionner N. Gamache à ce sujet, et vérifier sa compatibilité avec le méchoui du Comité des Fêtes.

Plan Local d'Urbanisme : suite à la réunion publique du 9 Avril, il existe quelques modifications très mineures en terme de zonage, points qui sont examinés au cas le cas. Le règlement d'urbanisme qui n'avait pas été débattu suscite bien entendu des interrogations. Sa large diffusion va lancer le

débat autour du type d'urbanisme et d'architecture souhaité pour notre village, le principe de la longère méritant débat. L'objectif est d'aboutir à un document final délibéré en Conseil avant l'été, la consultation des personnes publiques associées pouvant avoir lieu dans les trois mois suivants et l'enquête publique durant l'automne.

Livre sur St Germier : la maquette est quasiment terminée. Il reste simplement quelques illustrations à compléter, qui nécessiteront quelques photographies en noir et blanc complémentaires. Le tout fera environ 60 pages, sous forme d'un cahier d'écolier ; le budget devrait être inférieur aux 3700€ envisagés et budgétés. Maryline Bertrand confirme le tirage de 200 exemplaires, qui seront, soit offerts, soit vendus, le Conseil s'arrêtant sur le prix de 5 € l'unité.

Bâtiment solaire : Batisol doit nous faire une nouvelle proposition d'implantation, sachant qu'il faudra à terme trouver une solution pour entreposer le matériel roulant communal -tracteur, remorque, etc.

Eglise : Romain Thiesse attire l'attention sur la nécessité de démolir toiture et mur de cet édifice.

La séance est levée à 22h15.